

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 28 septembre 2026

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2026 – AXES THÉMATIQUES COHÉSION SOCIALE – APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2026

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Anne-Sophie CATRIX, Simon CHARLES, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSEY, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGÉON, Michel PAILLEY, Sandrine PFLIER, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAU, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAAULT, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Thibault HEBRARD, Baptiste PEYRAUD pouvoir à Yann JEZEQUEL, Olivier POIRAUD pouvoir à Lucy MOREAU, Florence VILLES pouvoir à François GUYON, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Richard PAILLOUX par Simon CHARLES.

Titulaires absents excusés :

Yannick ALLIROL, Annick BAMBERGER, Yasmine PELLETIER-GUILBARD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Catherine ROUSSILLON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2026 – AXES THÉMATIQUES COHÉSION SOCIALE – APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2026

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville 2024-2030 ;

Vu le décret du 28 décembre 2023 concernant l'actualisation de la géographie prioritaire ;

Vu la délibération du 8 février 2024 par laquelle le Conseil d'Agglomération a adopté le nouveau Contrat de ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » ;

Considérant l'appel à projets 2026 du Contrat de ville,

Dans le cadre de la programmation 2026 du Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », le premier Comité Technique Partenarial, réuni le 21 mai, a émis un avis favorable au financement de plusieurs actions déposées dans le cadre de l'appel à projet. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les 6 axes thématiques du Contrat de ville :

Axe thématique « Education, jeunesse et parentalité »

- **VILLE DE NIORT** « Accueil périscolaires renforcés dans les écoles élémentaires des quartiers prioritaires » **34 000 €**

La Ville de Niort développe sur l'ensemble de son territoire des animations dans les écoles sur les temps périscolaires. Dans les 5 écoles élémentaires situées en quartiers prioritaires, elle renforce le taux d'encadrement et développe un programme d'animations avec la participation d'intervenants extérieurs. Ces temps sont organisés en étroite collaboration avec l'équipe éducative des écoles, dans une optique de continuité éducative.

Par ailleurs, le budget prévisionnel de l'action prévoit un financement de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat, pour un montant prévisionnel global de 578 698 €

➤ **VILLE DE NIORT « Poney Maître d'école »**

5 000 €

La Ville de Niort propose de déplacer au centre équestre, des classes de grande section de maternelle situées en réseau REP. La journée s'organise autour des activités éducatives classiques menées dans un environnement différent, et l'apprentissage de l'équitation intégrant la relation à l'animal (soin, respect, confiance, ...). Les parents sont mobilisés pour participer avec les enfants et le taux d'encadrement est renforcé sur ces journées.

Par ailleurs, la Ville de Niort mobilise un montant prévisionnel de 25 589 € pour le financement de cette action.

➤ **CSC de Part et D'Autre**

« Film au Clou Bouchet »

1 370 €

A travers cette nouvelle action, le CSC propose d'accompagner un groupe de jeunes de 11 à 25 ans sur un projet de réalisation de court-métrage. Ces jeunes sont accompagnés par le Studio N dans les différentes phases du projet : écriture d'un scénario, phase de préproduction (repérage des lieux de tournage, création des décors, distribution des rôles), phase de tournage (apprentissage des bases techniques et apprentissage des rôles d'acteurs), montage et création de supports de communication. Parallèlement, il sera proposé au groupe un séjour court durant les vacances de printemps pour découvrir le monde de l'audiovisuel. Le CSC souhaite également inscrire les jeunes au dispositif Ambassadeurs du cinéma du Moulin du Roc, labelisé par la DRAC.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de la CAF et de la Ville de Niort pour un montant global prévisionnel de 6 061€.

➤ **CSC du Parc**

« Accueil des 10-13 ans »

2 000 €

L'action consiste en la mise en place progressive d'un accueil dédié aux jeunes de 10 à 13 ans au sein de la Maison des Jeunes, en articulation avec l'accueil existant des 14/25 ans. Le projet se déploie de manière évolutive, avec une perspective sur plusieurs années, permis notamment par un renfort de personnel de 2 animateurs sur la période estivale.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements notamment de la Ville de Niort et de la DDETSPP pour un montant global prévisionnel de 17 610€.

➤ **CSC de Part et D'Autre**

Musique au Clou Bouchet »

760 €

A travers cette nouvelle action, le CSC vise à accompagner l'expression artistique d'un groupe de jeunes de 11 à 17 ans à travers la découverte des métiers liés à l'évènementiel et à la musique. Il s'agit de proposer des rencontres d'artistes et de différents professionnels sur les périodes d'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit notamment des cofinancements de la CAF et de la Ville de Niort pour un montant global prévisionnel de 5 105€.

Axe thématique « Santé et bien-être dans les quartiers »

➤ **CSC DU PARC**

« Lien Social, estime de soi »

7 500 €

Le CSC, par cette action, vise un public isolé, à qui elle donne l'occasion de sortir de chez soi et d'aller à la rencontre des autres. Cette action est articulée autour d'activités diverses pour répondre

aux besoins du plus grand nombre : ateliers cuisine et cuisine du monde, activités physiques et sportives, accompagnement individuel des habitants pour prendre le temps pour soi, ateliers mémoire, jeux, etc. Cette action est plutôt orientée vers le public sénior mais l'objectif du CSC est de favoriser l'intergénérationnel.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental et de la CAF pour un montant prévisionnel de 43 908 €.

➤ **Soli'Niort** « Bien vivre son alimentation » 7 000 €

Soli'Niort est une épicerie à vocation solidaire ouverte à tous. Elle a pour objectifs d'offrir des produits diversifiés et issus d'une production locale, d'appliquer une tarification solidaire des achats, de créer du lien social. Le local est ouvert depuis septembre 2020 sur le quartier de Champclairiot. Le modèle de l'épicerie s'appuie notamment sur le principe de clients solidaires (qui ne bénéficient pas de réductions) et de clients aidés (qui bénéficient de réduction en fonction de conditions de ressources). L'association place la dignité de la personne et la qualité alimentaire au cœur de son action. L'association développe des actions au sein des QPV comme la proposition de « goûters locaux » au sein des CSC.

Par ailleurs, l'action prévoit des cofinancements de la Ville de Niort, de la DDTESPP et de la CAF pour un montant prévisionnel global de 1 984 709 € (ce montant valorise également le bénévolat très actif dans cette association).

➤ **CROIX-ROUGE FRANÇAISE** « Permanences Accueil Santé Social » 2 250 €

L'action vise à favoriser l'accès aux soins en levant les freins financiers, géographiques, psychologiques et administratifs. Une médiatrice en santé réalise des permanences mensuelles dans chaque centre socioculturel. Les accompagnements proposés sont adaptés aux différents besoins :

- Orientation vers les instances médicales, prises de rendez-vous et soutien administratif pour activer les droits de santé ;
- Don de produits d'hygiène ;
- Accompagnement physique possible aux rendez-vous médicaux ;
- Consultation « santé des femmes » à l'antenne locale de Niort par une médecin femme.
- Animation d'ateliers collectifs
- Nouveauté 2026 : initiation aux « gestes qui sauvent » au sein des écoles.

Par ailleurs, l'action prévoit des cofinancements de la CAF, de l'ARS et de l'Etat au titre des emplois aidés, pour un montant prévisionnel global de 11 594 €.

➤ **Les Restos du Coeur** « Apporter une assistance bénévole » 5 000 €

L'association apporte différentes aides pour la vie quotidienne : au niveau alimentaire (1 300 repas servis), en termes de conseils, d'écoute ou propositions d'activités pour renforcer le lien social à travers 4 centres d'accueil situés : av. de La Rochelle, rue des Herbillaux, rue Braille (accueil parents-bébés) et av. de la Gare. En 2025, 1 500 personnes ont bénéficié de ces différents services dont 960 issus des QPV . Ces personnes ont été accompagnées par 4 salariés et 680 bénévoles.

Par ailleurs, le projet prévoit des cofinancements de la Ville de Niort, Etat ainsi la vente de produits, pour un montant prévisionnel global de 389 292 €. Ce budget valorise également le bénévolat.

➤ **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NIORT « Médiation par les pairs »** 3 000 €

Cette action est développée en partenariat avec l'Education Nationale et la Direction de l'Education de la Ville de Niort depuis 2015. Elle vise à diffuser auprès des enfants une culture de résolution de conflits par le dialogue, par l'intervention des médiateurs sociaux du CCAS. Les enfants volontaires sont formés et accompagnés sur un cycle de 3 ans, pour favoriser la médiation entre pairs. Les écoles Ernest Pérochon, Pierre de Coubertin et Jules Ferry ont bénéficié du dispositif les précédentes années. Depuis 2024, l'accompagnement est réalisé au sein de l'école Jean Zay. En 2026-2027, il est proposé de poursuivre l'action sur cette école avec des interventions sur l'utilisation des réseaux sociaux auprès des CM1 et CM2.

Par ailleurs, la Ville de Niort accompagne l'action pour un montant prévisionnel de 40 424 €.

➤ **UFOLEP « Femmes et sport dans les QPV »** 1 500 €

L'action vise à mobiliser un groupe de femmes des QPV éloignées des pratiques sportives sur un créneau d'activités adaptées. Après une expérimentation sur le Pontreau en 2024, l'action a été déployée en 2025 sur le quartier du Clou Bouchet via des séances hebdomadaires multi-activités chaque jeudi. En complément, des journées et des séjours socio-sportifs sont proposés pour sortir de leur environnement quotidien. En 2026, l'action se poursuit et est complétée par un séjour dans le cadre du « Festival du Sport Autrement » et une journée « détente » au bord de la mer.

Par ailleurs, l'action mobilise des cofinancements de la DDTESP et une mobilisation des fonds propres de l'association pour un montant prévisionnel global de 4 870 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Projet Culture et Bien-être « Enfance, jeunesse » 2 200 €

Cette action vise à développer des actions culturelles et sportives tout au long de l'année. Les adolescents et les jeunes du quartier seront amenés à vivre de nouvelles expériences collectivement et leur implication dans la programmation des différentes activités sera recherchée. En 2026, l'action est reconduite avec une attention en direction des seniors. Dans cet objectif, sont proposées des sorties intergénérationnelles.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel global de 11 303 €.

➤ **Association Multisports de l'Agglomération Niortaise** « Accès aux écoles multisports pour les enfants des QPV » 5 000 €

L'action propose des séances d'activités sportives régulières et favorise la levée des freins, notamment la mobilité via un pédibus dès la sortie de l'école. Un travail important de partenariat est conduit avec : les directeurs des écoles, les CSC, la coordinatrice REP de l'Education nationale et les collectivités. Un temps important est également consacré à l'accompagnement des familles (informations et inscriptions). Les enfants sont accompagnés physiquement sur chaque lieu d'activité (IUFM, Pontreau, J. Zay, Venise verte (total 90H00 sur l'année). En 2026, le projet est reconduit avec une augmentation des heures d'activités qui passe à 105H00.

Par ailleurs, l'action mobilise un cofinancement de la CAF pour un montant prévisionnel de 9 900 €.

➤ **Niort Handball Souchéen** « Sport et santé en QPV » 3 000 €

A travers cette nouvelle action, l'association propose une séance hebdomadaire sur les quartiers prioritaires, en ciblant prioritairement les femmes et les seniors. La démarche prend en compte la

levée des freins à la pratique sportive (ex : prise en compte des horaires des mères de familles isolées et des seniors). L'action cible 90 personnes issues des quartiers de la Tour Chabot Gavacherie et du Clou Bouchet. Les interventions sont réparties de la manière suivante : à la salle polyvalente stade R.Gaillard. Sur la Tour Chabot-Gavacherie, l'action se tient à l'école Pérochon pour disposer de la salle polyvalente à partir de septembre. Il est prévu un déploiement de l'action sur le quartier du Pontreau en 2027.

Par ailleurs, L'action mobilise les fonds de l'association pour un montant prévisionnel global de 9 900 €.

➤ **CSC Grand Nord « Séjour culturel pour lutter contre l'isolement des seniors »** 2 500 €

Cette nouvelle action qui vise à lutter contre l'isolement des seniors comprend des sorties pour découvrir une nouvelle ville et des lieux culturels. De nombreuses habitantes parfois seules après le décès de leur conjoint, ont exprimé l'envie de quitter le quartier pour quelques jours. Plusieurs rencontres ont permis de préciser les envies et les modalités d'organisation. Dans ce cadre, une visite au Festival d'Anjou à Angers est prévue. A ce stade, une trentaine de personnes sont mobilisées dont 24 issues des QPV.

Par ailleurs, L'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, de l'Etat et les fonds propres de l'association pour un montant global prévisionnel de 11 600€.

➤ **CCAS de Niort « Voisins en lien, bien vieillir demain au Clou Bouchet »** 4 000 €

Cette nouvelle action vise à : « aller vers » les personnes âgées qualifiées « d'invisibles », via le porte-à-porte afin de favoriser le lien social et les échanges en organisant des actions collectives et des animations adaptées à leurs attentes.

L'action débute par un repérage des personnes fragiles en porte-à-porte (basés sur le fichier « canicule ») en lien avec le bailleur Deux-Sèvres Habitat. Ce repérage est complété par une communication via des affiches dans les halls et la mobilisation de « veilleurs » (pharmaciens, gardiens, assos, CSC, voisins, familles...). Un lieu mis à disposition par Deux-Sèvres Habitat ; a été ouvert au cœur du quartier afin de favoriser les rencontres et le partage d'activités (jeux, ateliers, prévention santé, groupe de parole, conférences, infos sur les thématiques liées à la santé et au vieillissement...). Il s'agit également de faire des liens avec d'autres actions notamment soutenues dans le cadre du Contrat de ville dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs et de la convivialité.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, du CD79 (conférence des financeurs), de la CARSAT, d'AG2R et de Deux-Sèvres Habitat pour un montant global prévisionnel de 93 840€

➤ **Union St Florent Chamois Niortais « Foot Santé quartiers»** 3 830 €

Cette nouvelle action vise à favoriser l'activité physique régulière, lutter contre la sédentarité/isolement, sensibiliser aux enjeux de santé et réduire les inégalités d'accès aux pratiques sportives. L'association souhaite développer des actions inclusives pour favoriser une pratique pour tous avec une attention pour les jeunes filles et les seniors. Il s'agit de proposer des séances de foot (et aussi d'autres sports) en cœur de quartier, non compétitives et adaptées à tous les niveaux. Les séances intègrent aussi des sensibilisations autour des thématiques de l'alimentation, le sommeil, la gestion des écrans, la santé mentale. L'action se déroule de l'été 2026 à juin 2027, tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'action mobilise les fonds propres de l'association pour un montant global prévisionnel de 20 000€

Axe thématique « Citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble »

- **SERVICE D'ECRITURE PUBLIQUE (SEP) 79** « Accompagner toutes les démarches administratives sur internet, favoriser l'accès aux droits et l'autonomie numérique et innover en allant vers les habitants des quartiers prioritaires » **6 000 €**

Cette action vise à proposer un service d'écrivain public dans les trois quartiers prioritaires. Le service est gratuit pour les bénéficiaires. Il s'adresse à des personnes qui rencontrent des difficultés avec l'écriture, dans une optique de prise d'autonomie. En 2025, ce sont 142 personnes issues des QPV, ont été reçues en accompagnement individuel. A cela, s'ajoutent : les ateliers Déclics (911 accompagnements) ; les permanences d'accès aux droits sans rdv (249 personnes aux CSC DPA et 123 personnes au CSC du Parc). De nouvelles permanences ont également été proposées dans les locaux de Soli'Niort, de Siti Intérim et au bureau de poste du Clou Bouchet.

Par ailleurs, cette action mobilise les cofinancements du CCAS de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel global de 66 500 €.

- **INFODROITS** « Permanences d'information juridique dans les QPV » **1 400 €**

L'association apporte une information juridique gratuite, généraliste pour une meilleure connaissance des droits et devoirs des bénéficiaires, sur tous les champs de la vie quotidienne. Elle n'est pas habilitée à donner de conseil juridique qui relève de la compétence des avocats et notaires. Elle accompagne les premières démarches juridiques (demande de l'aide juridictionnelle, saisine du juge aux affaires familiales, ...) et facilite les liens avec l'administration. Les questions portent principalement sur le droit des étrangers, la famille et le droit civil. En 2025, 76 usagers ont été reçus dans le cadre de 27 permanences sur 3 lieux : CSC Grand Nord (tour 10 du Pontreau); Maison France Services du Clou Bouchet et Mairie de quartier de la Tour Chabot. Pour 2026, l'association propose de reconduire l'action pour 33 permanences permettant de recevoir 132 personnes.

Par ailleurs, cette action mobilise les cofinancements de l'Etat et de la Région Nouvelle Aquitaine pour un montant prévisionnel global de 12 200 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « La jeunesse et ses jardins en fête de l'été 2026 » **5 500 €**

Le CSC propose des animations avec un accueil de loisirs pour les 11-17 ans pour des sorties et en soirée le vendredi, ainsi qu'un « accueil jeunes » pour les 14-25 ans, également le vendredi. L'action comprend : la co-construction des activités/propositions (temps Agora pour des échanges hebdomadaires) ; l'initiation à la conception de projet ; des séjours construits par et pour les jeunes sur une année (dont recherche de cofinancement) ; des sensibilisations à l'environnement et des actions en lien avec le jardin des partages. En 2026, le CSC ouvre ses portes tout l'été.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel global de 25 230 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE « Chantier jeunesse du CSC de Part et d'Autre et du CSC Grand Nord »** **935 €**

En 2025, le CSC De Part et d'Autre et le CSC Grand Nord ont proposé en lien avec l'association Vent D'Ouest, un chantier jeunesse qui a mobilisé 11 jeunes de 14 à 17 ans dont 6 issus des QPV. En amont, des actions de communication ont été conduites : réseaux, affichage, démarches téléphoniques et stand sur la fête de quartier. Le chantier a commencé par un temps convivial pour faire connaissance. L'action s'est organisée en 2 groupes : l'un a travaillé sur la création d'un banc en bois de palette et une signalisation pour le Pontreau et l'autre sur le rafraichissement du chalet de Vent D'Ouest. Les jeunes ont exprimé un sentiment d'apaisement et de fierté. Chaque jeune a reçu 100€ pour sa contribution. Un repas partagé (jeunes, professionnels et partenaires) a clôturé l'action. En 2026, le chantier jeunesse a été reconduit sur les mêmes objectifs et selon les mêmes modalités sur le jardin situé Quai de Belle-Île.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel global de 4 600 €.

➤ **Le Moulin du Roc** Jumelage dans le quartier du Clou Bouchet-Faire collectif autour d'un projet artistique » **3 500 €**

A travers cette nouvelle action, la Scène nationale souhaite s'inscrire dans une démarche de jumelage avec le quartier du CB inscrite dans le temps. Pour cette 1^{ère} année, il est prévu un projet coconstruit avec le lieu d'accueil pour les seniors du CCAS, les résidences Cap Habitat et J. Backer et les enfants élémentaires d'une école du quartier. Le Moulin du Roc propose une activité artistique régulière (1f/semaine-14H à 16H) aux habitants repérés par le CCAS pour de la mise en mouvement et découverte d'une démarche chorégraphique. En parallèle, des ateliers similaires seront proposés : en matinée aux enfants d'une classe J. Zay ou E. Zola ou Pasteur. En après-midi, des propositions similaires seront présentées aux usagers des Résidences Habitat Jeunes J. Backer et Cap jeunes.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, du CD79 et de la DRAC pour un montant prévisionnel global de 17 956 €.

Axe thématique « Des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire »

➤ **CIRQUE EN SCENE** « Un cirque dans mon quartier » **3 000 €**

L'association diffuse auprès des enfants et des jeunes la pratique circassienne et déploie des actions de médiation culturelle. L'action comprend l'organisation de stages et des animations ponctuelles sur l'espace public dans le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie. En 2025, l'association a mobilisé 161 participants à travers plusieurs actions conduites avec différents partenaires :

- Le Carnaval en lien avec la Compagnie La Chaloupe
- Quartiers d'été avec notamment Rue'Bambelle du CSC du Parc.
- Ateliers familles et atelier bébé cirque.
- Atelier de Cycle d'Accompagnement à la Scolarité pour la découverte pratique artistique
- Stage d'initiation à la pratique circassienne.

Le projet 2026 reconduit les mêmes objectifs selon des modalités proches sur la période d'avril 2026 à juin 2027.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la CAF et de la DDETSPP pour un montant prévisionnel global de 8 991 €.

➤ **EN VIE URBAINE** « Festival En Vie Urbaine 2026 » 7 500 €

L'association En Vie Urbaine renouvelle en 2026 l'organisation de son festival de culture urbaine, pour une 18^{ème} édition. Ce festival est gratuit pour les participants. En 2025, le festival a touché les publics issus des QPV et aussi d'autres quartiers et communes. Les chiffres clés de 2025 :

- Le nombre de participants estimé à 9 920 personnes dont 4 010 issues des QPV soit une forte augmentation par rapport à l'année précédente ;
- 11 artistes dont 6 artistes locaux ;
- En amont, 116H00 d'ateliers de médiation culturelle, ateliers d'écriture et de temps de restitution avec 3 intervenants.

L'édition 2026 vise les mêmes objectifs selon des modalités similaires. Le festival est organisé sur 3 jours : le 11 août aux « Apéros du mardi », 13 août dans le cadre des « Jeudis niortais » et le 14 août (place Jouvet). Le 15 août le site ouvrira ses portes de 17H à minuit avec blind test et concerts, suivis par la réalisation de graffiti.

Par ailleurs, l'action mobilise des cofinancements de nombreux partenaires : Ville de Niort, CD79, Région Nouvelle Aquitaine, CAF, DRAC et DRJSCS pour un montant prévisionnel de 139 030 €.

➤ **CSC DU PARC** « Loisirs dans mon quartier et au-delà » 15 000 €

Le CSC propose aux habitants du quartier un programme d'animation toute l'année qui est renforcé pendant l'été avec des animations en pieds d'immeuble, des sorties, des après-midis ludiques en famille, des soirées. Des démarches « d'aller vers » sont organisées afin de susciter la participation. Le programme est construit par les professionnels et les habitants.

Par ailleurs, L'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, du CD79 et de la CAF pour un montant prévisionnel de 64 033 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « L'été dans le Grand Nord » 3 000 €

Le CSC souhaite maintenir les liens avec les habitants qui ne partent pas en vacances, en proposant des animations en pieds d'immeuble (Pontreau et Roulière). Des soirées conviviales, des sorties à la journée et des animations festives sont organisées dans le cadre d'une programmation détaillée, coconstruite en amont avec les habitants dès février 2026. L'action a été lancée au moment du Carnaval du quartier.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, de la DDETSPP et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel global de 23 860 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Le Préau : Un espace ludique au cœur du Clou Bouchet » 2 500 €

Cette action est mise en œuvre pendant les petites vacances scolaires dans la salle polyvalente du quartier Clou Bouchet qui est réaménagée pour accueillir les enfants de 0 à 7 ans et leurs parents. Des espaces ludiques organisés par tranches d'âges, et un coin parents pour favoriser les rencontres sont proposées aux participants. Pour favoriser la venue des habitants du Clou Bouchet, le CSC fait évoluer le tarif d'entrée.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel global de 11 534€.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Quartier d'été sur le Clou Bouchet » 8 500 €

Par cette action, l'objectif du CSC est de proposer des temps de loisirs estivaux aux habitants du Clou Bouchet qui ne partent pas en vacances, en lien avec les souhaits qu'ils expriment. Le programme est varié pour répondre à leurs différents besoins : sorties familiales de proximité ou plus éloignées, sorties piscine, séances poney, animations sur l'espace public, organisation de soirées les vendredis sous le mode « guinguette ».

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel global de 36 853 €.

➤ **Compagnie La Chaloupe** « Tournée sous les réverbères » 2 000 €

L'objectif de cette nouvelle action est de monter une pièce de théâtre en quelques semaines et de la jouer dans les différents quartiers de Niort. Il s'agit d'adapter "Ubu roi" d'A. Jarry et de la proposer dans différents espaces publics. Ce projet a été coconstruit avec 7 des 8 CSC niortais, à partir du printemps 2026. L'approche qui est privilégiée :

- Une "création à vue" : répétition en extérieure, visible des habitants,
- Un "suivi de la démarche" : présentation d'étape de travail lors de temps forts conviviaux,
- Un groupe d'habitants accompagné par un comédien qui intégrera les répétitions de l'ensemble de l'équipe. 3 autres groupes seront créés pour les éléments scénographiques, les costumes et l'organisation.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel global de 36 853 €.

➤ **CSC du Parc** « Découverte culturelle » 2 500 €

L'action vise à développer la pratique culturelle des habitants des QPV, particulièrement de la Tour Chabot-Gavacherie. Les activités proposées : expositions, ateliers d'expression, sorties en proximité ou sur des sites plus éloignés et spectacles. En 2025, 352 habitants du quartier ont participé à cette programmation qui est reconduite en 2026 sur les mêmes objectifs.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel global de 14 000 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Fonds de participation des habitants et PIIC » 9 730 €

Cette action vise à l'animation et l'accompagnement par le CSC de Part et d'Autre du fonds mis à disposition des habitants pour soutenir leurs initiatives collectives, par une procédure souple et rapide. Ce fonds est destiné aux habitants des 3 quartiers prioritaires. Le soutien financier de chaque projet est limité à un montant maximum de 500 €. En 2025, ce sont 9 projets d'habitants qui ont ainsi été soutenus (5 en 2024). Parmi les projets soutenus : la création d'un livret retraçant un projet théâtral en lien avec la maîtrise de la langue, une chorale ; l'aménagement d'une friperie...Le jury composé de représentants associatifs, institutionnels et conseillers citoyens, délibère sur le choix des projets, de manière réactive. Une charte mise en œuvre en 2024, a permis d'harmoniser les pratiques.

Par ailleurs, l'action mobilise le cofinancement de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 12 212 €.

➤ **VENT D'OUEST** « Jardins solidaires et pluriels » 18 000 €

Jusqu'en 2026, l'association assurait une présence et une animation des jardins solidaires du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie, du Pontreau et du Quai de Belle-Ile. Les objectifs étaient déclinés par jardin : ils visaient à occuper positivement l'espace public en organisant dans les jardins des animations autour de thèmes variés, à promouvoir le compostage collectif, à assurer la distribution des productions de légumes. Les jardins sont aussi des outils de sensibilisation aux techniques de jardinage, et sont ouverts, dans une visée pédagogique à de nombreux groupes tels que les écoles, les EPAHD, les IME, France Alzheimer. A partir de 2026, compte tenu de différentes difficultés rencontrées, l'association a décidé de limiter ses salariés à 2 personnes et de recentrer ses activités en accueillant principalement les habitants des QPV sur le jardin situé Quai de Belle-Île. Il est important de souligner que des actions sont maintenues sur chaque QPV afin de maintenir le lien et favoriser la venue des habitants.

Par ailleurs, l'action mobilise les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la CAF et de l'Etat notamment au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 102 765€.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Le jardin des partages et espace de vie du Clou Bouchet » 6 000 €

Jusqu'en 2026, le CSC a animé en binôme avec l'association Vent d'Ouest, le jardin partagé de la place Auzanneau. A partir de 2026, compte tenu de différentes difficultés rencontrées, le projet est reconfiguré à travers 6 axes qui visent à :

- Renforcer l'implication des habitants et la dynamique autour du jardin
- Sécuriser la continuité de l'animation
- Améliorer l'accessibilité, les usages et l'attractivité du jardin pour en faire un espace de vie
- Diversifier les activités proposées et renforcer la visibilité du jardin.
- Développer et structurer les partenariats

Une personne qualifiée sera mise à disposition du projet à hauteur de 0,15ETP. Cette action sera proposée notamment aux seniors fréquentant le lieu de vie ouvert sur le quartier du Clou Bouchet par le CCAS.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 15 369 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « Une programmation culturelle « Hors les Murs » 3 000 €

L'action consiste à proposer pour le quartier du Pontreau/Colline Saint-André une programmation culturelle "Hors les murs", en pieds d'immeuble, ou en déambulation toute l'année. Les objectifs visés :

- Offrir aux habitants une offre culturelle diversifiée et adaptée à leurs envies ;
- Rendre accessible la culture en l'amenant au plus près du lieu de vie ;
- Donner envie de découvrir d'autres propositions, hors du quartier, par un accompagnement.

Le financement de cette action s'inscrit dans un cadre pluriannuel 2024-2026 en réponse aux attentes nationales et à l'évaluation du précédent Contrat de ville.

➤ **CSC DU PARC** « Ciné dans mon quartier » 4 000 €

Cette action vise à promouvoir la culture et le lien social à travers des projections de films en plein air et des séances de cinéma à caractère familial dénommées « ciné famille/goûter » diffusées dans la grande salle du CSC. Ces projections sont l'occasion de montrer également les « petites vidéos » réalisées par le CSC sur la vie du quartier.

Le financement de cette action s'inscrit dans un cadre pluriannuel 2024-2026 en réponse aux attentes nationales et à l'évaluation du précédent Contrat de ville.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de **191 975 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions afférentes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Catherine ROUSSILLON

Romain DUPEYROU

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».